

Demande d'analyse génomique sur base de biopsies d'oreille			 <i>ensemble vers le meilleur élevage en Wallonie</i>
Système Management Qualité	Fiche d'instruction	Version 2	
PPA02-PR04-FI01	Diffusion : 12/10/2022	Page 1 sur 1	

Cette fiche d'instruction concerne les demandes d'analyse génomique sur base des biopsies d'oreille prélevées lors de l'identification des veaux à la naissance (bouclage).

En collaboration avec l'ARSIA, Elevéo propose aux éleveurs bovins la possibilité de réaliser une demande d'analyse génomique dès la naissance pour les races Blanc-Bleu Belge, Holstein et Jersey.

a. **Les modalités d'accès sont les suivantes :**

- Eleveur : membre Bovin Elevéo asbl, en ordre de cotisations de l'année en cours
- Animal dont une évaluation génomique est demandée : père et grand-père maternels connus dans la banque de données d'Elevéo et de la race.

b. **Les démarches à appliquer par l'éleveur demandeur sont décrites ci-après.**

- 1) Télécharger et imprimer le [formulaire](#) PPA02-PR04-DOC03 de demande d'analyse génomique sur le site d'Elevéo (rubrique contact/documents)
- 2) Utiliser ce formulaire pour compléter les identifiants des animaux que vous souhaitez analyser, ainsi que l'option d'analyse génomique souhaitée.



1 formulaire par type de demande.

- 3) Mettre ce formulaire dans une enveloppe de votre choix, avec les tubes de prélèvement des animaux pour lesquels vous faites une demande à génotyper. Si vous faites plusieurs types de demande, le mieux est de faire plusieurs enveloppes.
- 4) Mettre cette/ces enveloppes dans l'enveloppe port payé BVD, qui contient aussi les autres tubes qui ne doivent pas être génotypés, et envoyer le tout à l'ARSIA comme vous le faites d'accoutumée.

Pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à contacter le service bovin lait (087/69.35.25) ou le service bovin viande (083/23.06.11).